

MAIRIE
DE
V I R A
0 9 1 2 0

09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.frVira, le 1^{er} mars 2010

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 février 2010
convoquée le 11 février 2010

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Jean-Louis CLAUZET, , Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents excusés : Dominique JALLIER, Igor CABEZOS

Pouvoir : Dominique JALLIER à Jean-François SPRIET

Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET

1) Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 19 janvier 2010 est adopté à l'unanimité

2) Comptes rendus des réunions des délégués et délibération sur le statut du SIVOM

- Réunion SMDEA (Jean-François SPRIET) : réunion consacrée au budget 2010. Rien de très significatif car la présentation très synthétique ne permet pas une véritable analyse. Deux points sont néanmoins à retenir :
 - Une amélioration de la qualité de l'alimentation en eau potable en Ariège
 - De très gros investissements pour les stations d'épuration de Saverdun et Foix
- SIVOM :
 - 1) adoption du budget faisant état d'une augmentation de 3% par commune. Pour Vira le budget sera de
 - RPI : 7870 € à la charge de la commune
 - ALAE (ex CLSH) : 3820 € pris en charge par la Communauté de Communes du Canton de Varilhes
 - 2) Proposition de modification des statuts pour permettre à Dun de faire une ristourne sur le prix des repas pour ses habitants, objectif recherché depuis les dernières élections et bloqué pour des raisons juridiques. Cette modification concerne :
 - Le retour à un syndicat à la carte
 - Toutes les compétences restent obligatoires pour les 6 communes du SIVOM sauf *la fourniture des repas dans le cadre de la restauration scolaire* qui devient une compétence à la carte dont Dun s'exclut.

Les délégués du SIVOM ont déjà délibéré favorablement, mais chaque commune délibérer à son tour.

La délibération est proposée et est adoptée avec 7 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

➤ Le compte rendu de la réunion de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes :

- Vote du compte administratif : celui-ci présente un solde excédentaire. En raison des réformes de la TP, ce solde ne préjuge en rien de l'avenir même si les recettes de 2010 sont théoriquement « garanties »
- Le conseil propose de maintenir, pour les travaux de voirie payés en 2010, une contribution de 50% du montant restant à la charge de la commune après la DGE de 25%

Le financement du Grand Cami devrait donc être :

- Commune 5640 €
- Communauté de Communes du Canton de Varilhes 5640 €
- Etat DGE 2981 €

- Les travaux du local CLSH (ALAE) de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes ont commencé. Le local devrait être livré pour l'été 2010.
- Les travaux de la nouvelle gendarmerie de Varilhes vont commencer prochainement. Celle-ci est renforcée par 3 nouveaux gendarmes dans le cadre de la nouvelle organisation déjà présentée.
- Un tennis, comportant des terrains couverts, est disponible à Varilhes pour les habitants du canton.
- Une aide exceptionnelle de la Région (40%) est possible pour la mise aux normes des bâtiments concernant l'accessibilité aux handicapés (obligatoire pour le 31 décembre 2010). Les dossiers doivent être déposés pour le 15 mars. Ce point sera repris dans le cadre des investissements 2010.

3) Délibération sur nouvelle convention urbanisme avec la DDT

Le PLU a modifié les compétences de la commune en matière d'urbanisme.

Une nouvelle convention avec la DDT (ex DDEA) est nécessaire pour que celle-ci continue à nous apporter son aide pour l'instruction des dossiers.

Le conseil municipal délibère favorablement pour la mise en place de la nouvelle convention (à l'unanimité).

4) Délibération sur le renouvellement de la convention ATESAT

Dans différents domaines (études de voirie et d'urbanisme essentiellement), la DDT (ex DDEA) intervient pour apporter aides et conseils aux petites communes dans le cadre d'une convention dite ATESAT pour un coût très modique.

Cette convention doit être renouvelée car elle est arrivée à échéance le 31 décembre 2009.

Le conseil délibère favorablement, à l'unanimité, pour ce renouvellement concernant la période 2010/2012.

5) Analyse et délibération sur le nouveau classement de la voirie communale

La rue du Ferrachat, créée lors de la mise en place du lotissement, était restée voie privée de la commune.

Le maire en a demandé le classement.

La DDT a proposé de profiter de ce classement pour revoir l'ensemble du classement de la voirie communale (ajout, suppressions, modification des noms...) et a proposé un nouveau tableau de classement ainsi que les cartes correspondantes.

Le conseil municipal est d'accord pour ce nouveau classement hormis la limite du chemin du Bancal dont il demande le classement dans sa totalité pour qu'il fasse le lien avec le projet de chemin vers la Paychère.

Le conseil municipal délibère favorablement, à l'unanimité, pour ce nouveau classement après intégration de la modification du chemin du Bancal.

6) Réponse Conseil Général sur les problèmes des RD de Vira

- Réduction de la vitesse sur la RD12 : la commune doit procéder à l'étude et présenter le projet au Conseil Général Comité Technique Traverses d'Agglomération. C'est la procédure que nous avons entamée avec le CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du département de l'Ariège).

- Sens unique sur la RD48 pour les problèmes de visibilité au carrefour RD12 et DR48 (rue Rescanières et chemin de Calzan). Le Conseil Général ne voit pas d'inconvénients à ce sens unique. Toutefois le conseil municipal demande au maire de surseoir à cet arrêté qui risque de présenter plus d'inconvénients que d'avantages.

- Panneaux sur RD12 : le District va étudier la nécessité de renouveler les panneaux.

7) Préparation du budget 2010

Le budget 2009 devrait voir un résultat significatif, mais certaines dépenses ne sont pas prises en compte sur 2009.

Sur 2010, il est nécessaire de prévoir

- De l'informatique (déjà prévu au budget de 2008 puis 2009, mais toujours pas réalisé). Cela va devenir incontournable (logiciel et matériel)
- Eclairage public : réparation sur la rue Rescanières, poursuite sur le chemin du Grand Cami. Voir également la possibilité de mettre l'éclairage au niveau de la Maillole.
- Chaises de la salle des fêtes à compléter et renouveler partiellement.
- Mise aux normes handicapés des bâtiments publics : L'étude et le diagnostic avaient été réalisés (avec un financement e la Communauté de Communes du Canton de Varilhes). Le montant prévu est de 68 350 € HT, essentiellement pour l'Ecole. Il faut ajouter la maîtrise d'œuvre et des aléas. Le projet se présente de la manière suivante :

Enveloppe nette	68350	
Maîtrise œuvre	7258	10,26%
Aléas (% de l'enveloppe nette)	2392	3,50%
Total HT à financer	78000	

TVA	15288
Total TTC à financer	93288

Financements

Région	31200	40,00%
Département (FDAL)	11700	15,00%
Etat DGE	19500	25,00%
Total subventions	62400	80,00%
Autofinancement de la commune HT	15600	

Détail de l'autofinancement du TTC par la commune		
Emprunt CT TVA	14000	(600 €/an sur 2 ans)
Emprunt LT	15000	(1895 €/an sur 10 ans)
Autofinancement commune	1888	

FCTVA (pour mémoire)	14576	15,63%
----------------------	-------	--------

Le montant des subventions attendues est exceptionnel (80% dont 40% de la Région dans le cadre du plan de relance) et rend le projet réalisable sans risque pour les finances communales. Toutefois les dossiers doivent être déposés pour le 15 mars au plus tard.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité pour :

- accepter le coût global de l'opération et le plan de financement présenté ci-dessus
- accepter un calendrier de travaux sur 2010-2011
- solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DGE, de la Région et du Département dans le cadre de la convention territoriale du Pays de Foix/Haute Ariège dans le cadre du FDAL.
- Le budget correspondant sera intégré au budget 2010.

8) Questions diverses

- Présentation de la réforme des financements des collectivités et de l'affectation des différentes ressources.
- Information sur l'arrêt temporaire de B. Lagrange, pour raison de santé et son remplacement par Elodie Alard.
- Information sur l'intervention des archives départementales qui ont aidé la commune à faire le tri des différentes archives et ont repris en dépôt les documents d'état civil de plus de 100 ans.
- Ph Babin a proposé de prendre en charge le dossier d'aide aux économies d'énergie pour les habitants de la commune. Cette proposition a été acceptée et les conseillers restent à sa disposition pour l'aider dans cette démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération sur modif des statuts Sivom	Elodie	Urgent	Une copie à retourner au SIVOM
Délibération sur convention urbanisme avec la DDT	Elodie	Dans les 15 j	Voir modèle
Délibération ATESAT	Elodie	Dans les 15 j	Voir modèle
Délibération sur le classement de la voirie communale	Elodie	Dès que possible	Prendre contact avec la DDT pour la modification de la limite du Bancal avant de rédiger la délibération.
Délibération sur les travaux d'accessibilité handicapés et demandes de subvention	Jean-François et Elodie	Première semaine mars	Voir modèles